



Le 12 septembre 2017

**COPIE DE RÉOLUTION
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

À une séance ordinaire tenue le 11 septembre 2017 et à laquelle sont présents les conseillers(ères) suivants(es) :

- | | | |
|----------------------|---------------------------|------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 2. Marcella Davis Gerrish | 3. Guy Veillette |
| 4. Normand Jolicoeur | 5. Claude Villeneuve | 6. Poste vacant |

Absent(s):

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.
Est aussi présent, Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution : 2017-09-11.07

RÈGLEMENT 2017-604 – RÈGLEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION

Je, CLAUDE VILLENEUVE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier la rémunération payable lors d'élections et de référendum municipaux.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire-trésorier



Le 12 septembre 2017

**COPIE DE RÉOLUTION
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

À une séance ordinaire tenue le 11 septembre 2017 et à laquelle sont présents les conseillers(ères) suivants(es) :

- | | | |
|----------------------|---------------------------|------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 2. Marcella Davis Gerrish | 3. Guy Veillette |
| 4. Normand Jolicoeur | 5. Claude Villeneuve | 6. Poste vacant |

Absent(s):

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.
Est aussi présent, Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution : 2017-09-11.08

RÈGLEMENT 2017-604- RÈGLEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX – ADOPTION DU 1^{ER} PROJET

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement 2017-604 a été donné à la séance régulière du conseil de ce jour;

ATTENDU qu'une copie du projet du règlement 2017-604 a été remise à tous les membres du conseil;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley adopte le 1^{er} projet du Règlement 2017-604 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux;

QUE le projet du règlement 2017-604 soit présenté pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil;

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire-trésorier